

39, avenue Pierre I^{er} de Serbie – 75008 PARIS Tél. 01 73 11 00 00 – Fax 01 73 11 00 01 www.optigestion.com

Document annuel d'information du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022

Optigest Europe

Société d'investissement à Capital Variable (SICAV) de droit français

Actions des pays de l'Union Européenne

RAPPORT DE GESTION

Optigest Europe

SOCIETE DE GESTION

Optigestion - 39, avenue Pierre Ier de Serbie - 75008 Paris

DEPOSITAIRE

CIC Market Solutions - 6 avenue de Provence - 75009 Paris

AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

- Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

- Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

MODALITES D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Actions C et I	Actions D
Résultat net	Capitalisation	Distribution
Plus ou moins-values nettes	Capitalisation	Capitalisation

ORIENTATION

L'objectif de gestion de la SICAV est d'offrir à l'investissement du public une sélection de valeurs mobilières en vue d'obtenir une valorisation et un rendement satisfaisants, et une performance supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx 50 dividendes nets réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

La SICAV, qui est de classification « Actions des pays de l'Union Européenne », privilégie, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, des investissements en actions européennes éligibles au PEA (75% du portefeuille), grâce à une démarche d'investissement axée sur des critères micro-économiques.

La SICAV est exposée:

- de 75 à 100% en actions européennes et internationales, avec un minimum de 60% d'exposition sur les pays de l'Union européenne.
- jusqu'à 30% de l'actif sur des petites capitalisations(Inférieures à 5 milliards d'euros). Le recours aux actions des pays émergents sera limité à 10% de l'actif de la SICAV.
- de 0 à 25% en titres de créances et instruments du marché monétaire de toutes formes, à revenus fixes, variable ou mixte, à coupon bas ou égal à zéro et toute autre forme de valeur que la société de gestion et les instituts de notation (S&P, Fitch, Moody's...), n'assimilent pas à des titres à haut risques. La répartition dette privée/dette publique n'est pas limitée et peut évoluer dans le temps.

La SICAV peut également investir jusqu'à 10% de son actifs en parts ou actions d'OPCVM, FIA ou ETF de droit français ou européens.

L'exposition au risque de change pour des devises autres que celles de l'Union Européenne ne dépassera pas 10% de l'actif net. La SICAV pourra être exposée au risque de change jusqu'à 40% de son actif net du fait des investissements réalisés en actions de l'Union Européenne hors zone Euro.

La SICAV peut avoir recours temporairement et de manière accessoire à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de son actif en vue de gérer des décalages de dates de valeur.

Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture des risques actions, taux et/ou change dans la limite maximum de 100 % de l'actif net de la SICAV sans rechercher de surexposition.

DUREE MINIMALE DE PLACEMENT RECOMMANDEE

Supérieure à 5 ans

CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'ANNEE

Néant

CHANGEMENTS A VENIR

Néant

POLITIQUE DE GESTION

PRESENTATION DE L'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE ET PERSPECTIVES 2023

L'année 2021 a été cadencée par l'évolution de la situation sanitaire, les nouveaux variants et la vaccination. Sur le point économique, les points marquants ont été le retour de l'inflation, jugée transitoire puis plus persistante, le soutien massif des banques centrales et des Etats qui ont poursuivi des politiques budgétaires et monétaires très généreuses. Sur le plan financier, on notera des résultats remarquables enregistrés par les entreprises qui emporteront les indices dans une dynamique haussière proche de l'euphorie.

L'amélioration progressive de la situation sanitaire, les politiques particulièrement accommodantes et les très bons résultats des entreprises ont favorisé un véritable emballement des investisseurs, permettant aux marchés financiers de réaliser des parcours haussiers exceptionnels. En devise locale, le S&P 500 a progressé de 27%, le NASDAQ de 21,5% l'EuroStoxx 50 de 23,5%, tandis que le Shanghai Shenzhen CSI 300 baissait de 5%.

A l'automne, cependant, les tensions logistiques et les dysfonctionnements des chaînes d'approvisionnement, associés à une hausse quasi généralisée des matières premières, ont amené la FED à annoncer un durcissement prochain de sa politique monétaire.

En zone euro, la politique monétaire très accommodante de la BCE a contribué à maintenir des conditions de financement favorables, permettant aux Etats de rester en soutien de l'économie et de maintenir un climat social relativement calme. Les différentes phases de vaccination massives au cours de l'année ont contribué à instaurer une confiance renforcée dans les perspectives de croissance. L'apparition des premières tensions inflationnistes ont conduit la BCE à envisager un futur resserrement monétaire et une réduction progressive de son programme d'achats d'actifs. Cependant, Christine LAGARDE a insisté sur la volonté de la BCE de ne pas mettre en œuvre trop tôt des mesures restrictives susceptibles de casser la croissance. La remontée des taux souverains américains a néanmoins entraîné le redressement des taux longs européens, mais le mouvement est demeuré relativement limité et n'a guère fragilisé les marchés d'actions européens.

Outre atlantique, la robustesse du dollar a été soutenue par la volonté de l'administration Biden de soutenir la croissance. Les démocrates ne sont pas parvenus à convaincre le Sénat de déployer tous les moyens initialement envisagés. Les marchés financiers ont cependant retenu en priorité la dynamique de résultats très favorable et l'abondance de liquidités. Ce mix a conduit les grands indices d'actions à enregistrer une succession de records historiques. Les autres classes d'actifs et notamment l'immobilier d'habitation ont connu un parcours similaire.

Finalement, la Fed s'est inquiétée d'un risque inflationniste susceptible de générer des tensions salariales généralisées. Elle a opté pour une série de mesures restrictives à mettre en œuvre sans tarder et dont l'ampleur sera proportionnelle à la dégradation observée. Le ralentissement des achats d'actifs et l'annonce d'une hausse des taux directeurs sont venus impacter les marchés d'actions très sensibles à la remontée des taux.

Le premier pays à retrouver le chemin de la croissance grâce à ses exportations est la Chine mais elle a rapidement déchanté du fait de sa politique « zéro Covid » très contraignante. Les confinements massifs de quartiers et de villes entières ont, en effet, provoqué des perturbations à grande échelle à l'origine de diverses formes de ralentissement. Les indices chinois ont largement souffert de ces événements et accusent une sous-performance marquée. Cette situation s'est accompagnée de l'émergence du risque de faillite de plusieurs grands promoteurs immobiliers cotés et très endettés, comme Evergrande, d'un climat de tension continue avec les Etats-Unis, d'une volonté de contrôle

accru du parti communiste sur les plus grandes sociétés chinoises. Le président Xi ayant spécifié que le temps était venu de donner un plus grand pouvoir d'achat aux classes moyennes.

Les pays émergents ont rencontré des difficultés à gérer la propagation du variant Delta notamment du fait d'un taux de vaccinations qui avoisine en moyenne 10%. La politique plus restrictive de la FED, à l'origine d'un renforcement marqué du dollar, a contraint de nombreuses banques centrales à remonter leurs taux directeurs.

Le pétrole a connu une année 2021 exceptionnelle, le Brent a progressé de 57%. Malgré les pressions américaines, l'OPEP n'a pas augmenté son volume de production. Les tensions entre l'Europe occidentale et la Russie ont contribué à accroître le prix du gaz et de l'électricité qui ont également enregistré de fortes hausses.

Contre Euro, le Dollar s'est apprécié de 4,7% sur l'année, le Franc Suisse de 4,6% et le Yuan de 9,8%.

L'or, exprimé en euro, malgré des taux d'intérêt réels constamment négatifs et les craintes d'une résurgence de l'inflation, n'enregistre que 1% de hausse.

Sur l'année 2021, la SICAV Optigest Europe enregistre une performance de 22,99% à rapprocher de 23,34% pour son indice de référence, l'EuroStoxx 50. La SICAV est parvenue à suivre assez constamment l'évolution de son indice.

Les investisseurs ont accordé une préférence aux valeurs de croissance tant que les taux demeuraient sur leurs plus bas niveaux. En revanche, lorsque l'inflation a commencé à se montrer plus persistante, suggérant une probable remontée des taux longs, les valeurs d'actifs et les valeurs cycliques, plus modestement valorisées, ont démontré leur meilleure compatibilité avec des taux orientés à la hausse. En final, l'alternance entre ces deux catégories conduit au classement suivant. Les actions bancaires arrivent en tête avec une progression de 40%, suivies par le secteur de la technologie, des media et des matériaux de construction avec 35%. A l'opposé, le secteur des transports & loisirs enregistre la plus faible progression avec 4%.

La volatilité annualisée de la SICAV Optigest Europe atteint 13,43% et se compare favorablement aux 15,35% de son indice de référence.

La SICAV Optigest Europe avait un encours de 43,12 millions d'euros au 31 décembre 2020. Un an plus tard l'encours atteint 62,92 millions d'euros. La progression de l'encours s'explique par une contribution de la performance égale à celle issue des souscriptions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")					
Titles	Acquisitions	Cessions				
CM-AM MONEPLUS (IC)	6 462 241,30 €	2 936 348,67 €				
SANOFI	2 824 824,91 €	1 026 734,17 €				
THALES	1 040 933,51 €	2 759 434,97 €				
VERALLIA	2 033 748,51 €	1 625 093,06 €				
DEUTSCHE BANK	1 971 621,29 €	1 441 288,75 €				

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – RÈGLEMENT SFTR – EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET L'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES

La procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties prend en compte des critères objectifs tels que le coût de l'intermédiation, la qualité d'exécution, la recherche. La procédure est disponible sur le site ou sur demande à la société de gestion.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION FACTURES AUX OPCVM D'OPTIGESTION

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles OPTIGESTION a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document disponible sur son site internet https://optigestion.com sur la rubrique « Informations réglementaires ».

POLITIQUE DE VOTE

Le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille est consultable au siège de celle-ci.

INSTRUMENTS FINANCIERS DETENUS EN PORTEFEUILLE EMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITE DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'AMF, nous vous informons que le portefeuille ne détient aucun OPCVM géré par Optigestion SAS.

MODALITES DE PRISE EN COMPTE DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX, ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG) CONFORMEMENT AU DECRET 2015-1850 DU 29 DECEMBRE 2015

Le décret n°2012-132 du 30 janvier 2012 a introduit pour la première fois l'obligation pour les SICAV et les sociétés de gestion de mentionner dans leur rapport annuel et dans les documents destinés à l'information de leurs souscripteurs les modalités de prise en compte ou non dans leur politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance.

Démarche générale de prise en compte des facteurs de durabilité

L'équipe de Gestion d'Optigestion est sensibilisée aux thématiques environnementales, sociales et de qualité de la gouvernance. Elle sélectionne avec rigueur les actifs de ses fonds en se basant sur des critères financiers mais également extra-financiers.

Toutefois, le processus d'investissement de la Société de Gestion n'intègre pas de méthodologie d'analyse ESG et les risques de durabilité ne sont pas pris en compte.

A ce jour, la Société de Gestion ne prend pas non plus en compte les incidences négatives de ses décisions d'investissement au niveau des facteurs de durabilité.

Optigestion est dans une phase de recherche préalable qui vise à mieux comprendre les critères ESG, leur mesure, leur impact. Notre démarche actuelle vise à mieux cerner les appréciations fournies par les différentes sources existantes et leurs éventuelles divergences, à mieux comprendre l'impact de chaque critère dans la notation finale, à définir les limites acceptables et celles qui ne le seraient pas, à trouver une façon pertinente de pondérer puis d'intégrer ces notations dans notre méthode de sélection. En attendant d'être parvenu a ce stade de maitrise suffisante, Optigestion a décidé que les critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance ne constitueraient pas des éléments d'exclusion ou d'inclusion de titres dans ses choix de gestion. Ils font néanmoins l'objet d'une attention particulière.

Au titre de SFDR

Cet OPCVM n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.

Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à son indicateur de référence, indicateur de marché.

Le Fonds n'intègre pas de facteurs de durabilité dans son processus d'investissement car ces facteurs n'ont pas été jugés pertinents dans le cadre de la stratégie d'investissement du fonds. Il relève de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088, dit « Règlement Disclosure ou SFDR ».

Au titre de la Taxonomie

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du ratio du risque global est la méthode de calcul de l'engagement.

REMUNERATION DU CONSEIL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 alinéa 1 du code de commerce, nous vous informons que, ni rémunération, ni avantage de quelque nature que ce soit n'a été versé par la société aux mandataires sociaux durant l'exercice.

POLITIQUE DE REMUNERATION

Optigestion a mis en place une politique de rémunération, conforme aux principes déontologiques définis par l'AFG, à l'arrêté du Ministère de l'Economie de l'Industrie et de l'Emploi du 3 novembre 2009, et aux dispositions communes à l'AFG, à l'AFIC et à l'ASPIM sur les politiques de rémunération au sein des sociétés de gestion, homologuées par l'AMF en qualité de règles professionnelles et à la 5ème directive OPCVM précisant les règles en matière de rémunération variable (fiche complémentaire AI adressée à l'AMF dans le cadre de la mise à jour du programme d'activité).

Au sein d'Optigestion, la politique de rémunération est déterminée par les dirigeants. A cet effet les dirigeants :

- Définissent la politique de rémunération, y compris variable ;
- Participent à la mise en œuvre de la politique de rémunération (évaluations, octroi de la part variable...)
- Participent à la revue de la politique de rémunération.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé par nature de rémunération (fixe / variable)

Sur l'exercice 2022, le montant total des rémunérations versées par Optigestion à l'ensemble de son personnel (soit 14 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2022) s'est élevé à 1 656 610 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Optigestion sur l'exercice : 1 174 980 euros, soit 70.9 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel.
- Montant total des rémunérations variables versées par Optigestion sur l'exercice : 481 630 euros, soit 29.1 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé par catégories de personnels identifiés

Direction: 0 euros

Gérants financiers:: 1 221 250 euros

Commerciaux: 0 euros

Fonctions support :: 435 360 euros

RAPPORT COMPTABLE

Optigest Europe

OPTIGEST EUROPE

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE (S.I.C.A.V)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 DECEMBRE 2022

PATRICIA CHÂTEL

COMMISSAIRE AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE VERSAILLES DSFA- 7, LES COURLIS – 78170 – LA CELLE-SAINT-CLOUD

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la SICAV, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SICAV OPTIGEST EUROPE relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 14 février 2023.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, qui ne soulèvent aucune remarque de notre part.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'OPCVM à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPCVM ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de la SICAV.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre OPCVM. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une

anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPCVM à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Celle-Saint-Cloud, Le 27 février 2023

Patricia CHÂTEL Commissaire aux comptes Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

OPTIGEST EUROPE

COMPTES ANNUELS 30/12/2022

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,0
DÉPÔTS	0,00	0,0
INSTRUMENTS FINANCIERS	37 990 813,13	59 101 087,2
Actions et valeurs assimilées	34 460 581,07	59 101 087,2
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	34 460 581,07	59 101 087,2
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,0
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Titres de créances	0,00	0,
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Titres de créances négociables	0,00	0,
Autres titres de créances	0,00	0,
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,
Organismes de placement collectif	3 530 232,06	0,
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 530 232,06	0,
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,
Autres organismes non européens	0,00	0,
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,
Titres empruntés	0,00	0,
Titres donnés en pension	0,00	0,
Autres opérations temporaires	0,00	0,
Instruments financiers à terme	0,00	0,
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,
Autres opérations	0,00	0,
Autres instruments financiers	0,00	0,
CRÉANCES	0,00	0,
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,
Autres	0,00	0,
COMPTES FINANCIERS	3 674 744,59	3 903 458,
Liquidités	3 674 744,59	3 903 458,
TOTAL DE L'ACTIF	41 665 557,72	63 004 546,0

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	39 964 056,07	57 676 973,50
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 461 115,39	5 443 291,20
Résultat de l'exercice (a,b)	178 853,59	-201 786,45
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	41 604 025,05	62 918 478,25
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	61 532,67	86 067,84
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	61 532,67	86 067,84
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	41 665 557,72	63 004 546,09

⁽a) Y compris comptes de régularisation

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 058 436,24	762 263,02
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	1 058 436,24	762 263,02
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	5 115,47
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	5 115,47
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 058 436,24	757 147,55
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	864 369,88	952 328,38
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	194 066,36	-195 180,83
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-15 212,77	-6 605,62
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	178 853,59	-201 786,45

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé cidessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps:

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan:

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011817063 - Action OPTIGEST EUROPE I : Taux de frais maximum de 0,90% TTC FR0010236760 - Action OPTIGEST EUROPE C : Taux de frais maximum de 1,794% TTC

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant

provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées
Action OPTIGEST EUROPE C	Capitalisation	Capitalisation
Action OPTIGEST EUROPE I	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	62 918 478,25	43 121 900,29
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	2 255 221,92	14 560 303,14
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-12 928 650,85	-5 440 619,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	11 227 325,39	5 945 254,66
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 972 488,98	-762 631,88
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-442 769,09	-247 733,79
Différences de change	-106 786,54	48 790,18
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-12 540 371,41	5 888 395,48
Différence d'estimation exercice N	1 510 804,52	14 051 175,93
Différence d'estimation exercice N-1	-14 051 175,93	-8 162 780,45
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	194 066,36	-195 180,83
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	41 604 025,05	62 918 478,25

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 674 744,59	8,83
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORSBILAN $^{(r)}$

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 674 744,59	8,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

 $^{(\}sp{*})$ Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 USD		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	380 593,73	0,91	200 142,51	0,48	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	61 532,67
TOTAL DES DETTES		61 532,67
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-61 532,67

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action OPTIGEST EUROPE C		
Actions souscrites durant l'exercice	14 747,8351	2 255 221,92
Actions rachetées durant l'exercice	-86 880,6551	-12 629 335,35
Solde net des souscriptions/rachats	-72 132,8200	-10 374 113,43
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	275 122,2757	
Action OPTIGEST EUROPE I		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-2,5000	-299 315,50
Solde net des souscriptions/rachats	-2,5000	-299 315,50
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	15,8156	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action OPTIGEST EUROPE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action OPTIGEST EUROPE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action OPTIGEST EUROPE C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	846 519,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,79
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action OPTIGEST EUROPE I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	17 850,19
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,89
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

30/12/2022
0,00
0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			3 530 232,06
	FR0010389254	CM CIC MONEPLUS IC	3 530 232,06
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			3 530 232,06

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	178 853,59	-201 786,45
Total	178 853,59	-201 786,45

	30/12/2022	31/12/2021
Action OPTIGEST EUROPE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	154 135,84	-214 185,47
Total	154 135,84	-214 185,47

	30/12/2022	31/12/2021
Action OPTIGEST EUROPE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	24 717,75	12 399,02
Total	24 717,75	12 399,02

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 461 115,39	5 443 291,20
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 461 115,39	5 443 291,20

	30/12/2022	31/12/2021
Action OPTIGEST EUROPE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 394 907,91	5 217 413,72
Total	1 394 907,91	5 217 413,72

	30/12/2022	31/12/2021
Action OPTIGEST EUROPE I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	66 207,48	225 877,48
Total	66 207,48	225 877,48

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	20 729 892,96	36 263 473,46	43 121 900,29	62 918 478,25	41 604 025,05
Action OPTIGEST EUROPE C en EUR					
Actif net	20 344 066,79	35 210 865,26	42 063 051,64	60 295 125,52	39 704 379,68
Nombre de titres	190 551,3150	264 716,2989	297 963,9006	347 255,0957	275 122,2757
Valeur liquidative unitaire	106,76	133,01	141,17	173,63	144,32
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes Capitalisation	-2,15	1,73	-3,28	15,02	5,07
unitaire sur résultat Action OPTIGEST EUROPE I en EUR	-0,11	-0,14	-0,82	-0,61	0,56
Actif net	385 826,17	1 052 608,20	1 058 848,65	2 623 352,73	1 899 645,37
Nombre de titres	4,5000	9,7664	9,1744	18,3156	15,8156
Valeur liquidative unitaire	85 739,15	107 778,53	115 413,39	143 230,51	120 112,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-7 630,63	1 390,25	-2 673,12	12 332,51	4 186,21
Capitalisation unitaire sur résultat	-107,26	761,66	267,95	676,96	1 562,87

null

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net	
Actions et valeurs assimilées					
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé					
ALLEMAGNE					
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	8 000	1 291 200,00	3,10	
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	90 000	1 677 420,00	4,03	
MERCK KGA	EUR	4 000	723 600,00	1,74	
RHEINMETALL AG	EUR	4 200	781 410,00	1,88	
SOFTWARE	EUR	29 000	702 380,00	1,69	
TOTAL ALLEMAGNE			5 176 010,00	12,44	
AUTRICHE					
OMV AG	EUR	23 000	1 106 300,00	2,66	
TOTAL AUTRICHE			1 106 300,00	2,66	
ESPAGNE					
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	72 000	775 440,00	1,86	
TELEFONICA SA	EUR	130 000	440 050,00	1,06	
TOTAL ESPAGNE			1 215 490,00	2,92	
FRANCE					
CHRISTIAN DIOR	EUR	3 200	2 179 200,00	5,24	
DASSAULT SYST.	EUR	21 495	719 975,03	1,73	
EUTELSAT COMMUNICATIONS	EUR	41 000	285 360,00	0,68	
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	2 200	1 495 780,00	3,60	
MERSEN	EUR	19 660	742 165,00	1,79	
ORANGE	EUR	305 000	2 830 705,00	6,81	
PERNOD RICARD	EUR	11 000	2 021 250,00	4,86	
RUBIS	EUR	33 211	816 990,60	1,96	
SANOFI	EUR	30 000	2 695 200,00	6,47	
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	4 000	522 880,00	1,26	
SR TELEPERFORMANCE	EUR	1 326	295 300,20	0,71	
THALES	EUR	10 000	1 193 000,00	2,87	
TOTALENERGIES SE	EUR	61 000	3 577 650,00	8,59	
TOTAL FRANCE			19 375 455,83	46,57	
IRLANDE					
ACCENTURE PLC - CL A	USD	800	200 142,51	0,48	
EXPERIAN PLC	GBP	12 000	380 593,73	0,92	
KERRY GROUP PLC-A	EUR	15 500	1 305 720,00	3,14	
TOTAL IRLANDE			1 886 456,24	4,54	
ITALIE					
PIAGGIO & C SPA	EUR	200 000	560 800,00	1,34	
TOTAL ITALIE			560 800,00	1,34	
LUXEMBOURG					
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	10 500	704 130,00	1,69	
TOTAL LUXEMBOURG			704 130,00	1,69	
PAYS-BAS			•	,	
ALFEN BEHEER BV	EUR	9 000	757 800,00	1,82	
ARISTON HOLDING NV	EUR	50 000	481 000,00	1,16	
ASM INTERNATIONAL N.V.	EUR	3 100	730 515,00	1,76	
ASML HOLDING NV	EUR	1 100	554 180,00	1,33	

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EURONEXT NV - W/I	EUR	7 000	484 120,00	1,16
TOTAL PAYS-BAS			3 007 615,00	7,23
ROYAUME-UNI				
SHELL PLC	EUR	35 000	926 800,00	2,23
TOTAL ROYAUME-UNI			926 800,00	2,23
SUISSE				
STMICROELECTRONICS NV	EUR	15 200	501 524,00	1,21
TOTAL SUISSE			501 524,00	1,21
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			34 460 581,07	82,83
TOTAL Actions et valeurs assimilées			34 460 581,07	82,83
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
CM CIC MONEPLUS IC	EUR	6	3 530 232,06	8,49
TOTAL FRANCE			3 530 232,06	8,49
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			3 530 232,06	8,49
TOTAL Organismes de placement collectif			3 530 232,06	8,49
Dettes			-61 532,67	-0,15
Comptes financiers			3 674 744,59	8,83
Actif net			41 604 025,05	100,00

Action OPTIGEST EUROPE I	EUR	15,8156	120 112,13	
Action OPTIGEST EUROPE C	EUR	275 122,2757	144,32	